

N°791

du 10  
MARS  
2015

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## LA PRESIDENTIELLE SE GAGNE AUX POINTS ET NON AUX POINGS

Dans toutes les démocraties les élections sont génératrices de tensions au point qu'il est devenu courant de parler de fièvre électorale. La fièvre a quelque chose de bénéfique, elle est révélatrice de la vitalité des défenses de l'être humain, de l'intérêt que les citoyens portent à l'issue de leurs suffrages. Mais elle doit être maîtrisée. Elle ne doit pas dégénérer en pressions, intimidations ou violences.

Récemment, lors d'une inauguration dans la région de la Kara, le président Faure Gnassingbé a rappelé à l'ordre un militant qui, croyant bien faire, avait lancé une violente diatribe contre l'opposition.

Faure Gnassingbé l'a interrompu et lui a clairement signifié qu'il n'était pas venu à un meeting d'un parti politique. Il présentera ensuite ses excuses à tous ceux que ces propos ont pu mettre mal à l'aise. «*C'est ensemble, dans la paix et dans l'unité que nous allons construire le Togo*», a-t-il déclaré.

Le chef de l'état a également indiqué qu'il est présent aux manifestations officielles comme celle qui se déroulait à Awandjelo en tant que Président de tous les Togolais. «*Nous ne venons pas en tant que responsable de parti politique. C'est le Président des Togolais qui est ici ce matin, c'est le gouvernement du Togo qui est ici. On n'est pas Président d'une partie du pays et opposant d'une autre partie et je tiens à ce que l'opposition, les responsables d'opposition soient respectés*», a déclaré Faure

suite à la page 2



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3** Avec le projet de mise en place d'une plateforme d'échange de documents

# Le délai d'accès à la pension des retraités sera réduit de 6 à 1 mois

**P.7** Départ volontaire à l'Etranger  
**La tendance chez les  
jeunes togolais est  
de revenir au pays**

**P.6** Déclaration du Fonds  
monétaire international  
**Les projets de transports  
et l'usine de clinker vont  
booster la croissance en 2015**



Elliott Ohin, Ministre de la Réforme de l'Etat  
et de la modernisation de l'administration

**P.7** Exploitation minière

## SCANTOGO-MINES s'installe dans le Yoto

**P.6** Dans la perspective de la présidentielle 2015

## Préfets, présidents de délégation et chefs de cantons à l'école électorale sur l'ensemble du pays



# PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

## INFOS TOUS AZIMUTS

### Un vieux satellite militaire américain explose dans l'espace

**L'explosion d'un satellite américain en fin de vie a produit un nuage de débris qui s'ajoute aux millions d'autres, posant une nouvelle fois la question de la sécurité des activités spatiales. Il existe des règles de bon sens pour limiter le risque qu'un satellite devienne un débris inerte, mais il serait bon aussi de s'interroger sur le temps qu'il peut rester en orbite après sa durée de vie prévue. Celui-ci l'avait dépassée de plusieurs années. À trop vouloir tirer sur la corde, on prend le risque de la casser...**

Le 3 février, le satellite militaire américain de météorologie DMSP-F13 a explosé dans le ciel. Résultat : un nuage d'au moins 46 débris et une multitude d'autres, trop petits pour être détectés et catalogués par les radars de surveillance au sol. Cette explosion n'a été rendue publique par le commandement de l'armée de l'air et le Norad que le 27 février, ce qui pose un problème d'accès à ces données car de nombreux services en dépendent pour faire fonctionner leur réseau de surveillance. Le Cnes et l'Esa sont dans ce cas et c'est ce qui explique que cette dernière et l'Union européenne souhaitent que l'Europe se dote de son propre système de surveillance.

DMSP-F13, qui assurait la couverture météorologique des théâtres d'opération des forces armées américaines, avait été lancé en 1995. Depuis 2006, il était relégué dans un rôle secondaire mais restait sous la surveillance des opérateurs au sol. Malgré cette surveillance, il sera difficile de comprendre ce qui s'est réellement passé puisqu'il s'agit d'un satellite militaire. Les causes de son explosion peuvent être multiples. Si la montée en température des batteries est l'explication la plus couramment avancée, il est également possible que la rupture d'un de ses réservoirs, en raison d'un cyclage thermique, voire une collision avec un débris non catalogué soit la cause de cette explosion. Ce n'est en aucun cas un acte malveillant.

#### Un nuage de débris sur l'orbite la plus encombrée

Ce nuage de débris ne sera pas sans conséquence sur l'activité des satellites qui lui sont proches. Bien qu'il n'en menace aucun directement, il ajoute du risque au risque. Il s'est produit sur la plus encombrée des orbites, celle située à quelque 800 kilomètres d'altitude, là où évoluent la plupart des satellites d'observation de la Terre. Sont notamment concernés des satellites de l'Agence spatiale européenne (Esa), comme Cryosat 2 situé à une centaine de kilomètres du sol ou, autre exemple, toute la famille des satellites Spot du Cnes.

À la suite de l'annonce de l'explosion de ce satellite militaire, le Bureau des débris de l'Esa, basé au Centre des opérations spatiales à Darmstadt, en Allemagne, s'est mis au travail pour s'assurer qu'aucun des satellites qu'il a en charge n'est sous la menace imminente ou future d'un de ces nouveaux débris. Après des simulations d'évolutions du nuage de débris, il est apparu que le risque de collision n'a pas significativement augmenté. Aucune manœuvre d'évitement de collision n'est donc prévue.

Cela étant, ce n'est pas la première fois qu'un satellite de cette série explose dans le ciel. En avril 2004, le DMSP-F11 avait déjà provoqué un nuage de débris de 56 morceaux. Avec la panne en orbite, l'explosion d'un satellite est la hantise des agences spatiales. C'est pourquoi le Comité de coordination inter-agences sur les débris spatiaux (IADC) a édicté deux mesures de prévention pour limiter le nombre de débris spatiaux. Une de ses règles limite à 25 ans le temps qu'un satellite peut rester dans l'espace après la fin de sa mission.

C'est pourquoi, très certainement échaudée par la mésaventure d'Envisat (devenu incontrôlable mais dans l'espace pour au moins deux cents ans), l'Agence spatiale européenne a, il y a quelques semaines, décidé de modifier la trajectoire d'Integral. La nouvelle orbite lui permet de poursuivre ses observations scientifiques et lui garantit une rentrée destructive dans l'atmosphère en 2029 même s'il devenait incontrôlable d'ici là. Integral est un des plus vieux observatoires spatiaux de l'Esa. Il a été lancé en avril 2002 pour observer l'univers dans le domaine gamma et a depuis bien longtemps dépassé sa durée de vie nominale.

## Editorial

### LA PRESIDENTIELLE SE GAGNE AUX POINTS ET NON AUX POINGS

suite de la page 1

Gnassingbé.

«Donc, l'opposition, si elle veut manifester tous les jours pacifiquement, je l'y invite. C'est le peuple qui, dans quelques mois... va départager les candidats à cette élection présidentielle», observe-t-il.

Il a ajouté ne plus vouloir que dans les manifestations officielles, les responsables de l'opposition soient vilipendés. «Je ne l'accepterai pas. Nous sommes pour la tolérance», a conclu Faure Gnassingbé.

Il est essentiel que cet appel à la tolérance et à la non violence soit entendu par tous alors que va s'ouvrir la compétition présidentielle.

La violence est comme la mauvaise herbe : si on ne l'éradique pas, elle prolifère.

Récemment, le Président du CAR

a été pris à partie dans la rue à Lomé par des militants d'une autre tendance de l'opposition dans des conditions inadmissibles. Il est encourageant de constater que la ligne définie par le Président de la République a été suivie par les mouvements dont pensaient à tort se réclamer les agresseurs.

CAP 2015 a, le 23 février 2015, condamné cette agression et a informé la population togolaise "qu'en s'en prenant verbalement ou physiquement à des dirigeants politiques, elle tombe dans le piège de ceux qui ont peur de l'alternance démocratique."

Il faut souhaiter que le débat présidentiel soit ouvert et empreint de tolérance et bannisse toute violence.

L'élection présidentielle se gagnera aux points et non aux poings.

## Mirlinda en tournée en Allemagne à partir du 15 mars

L'artiste togolaise de la chanson de variétés, Mirlinda, entamera une tournée en Allemagne à partir du 15 mars. Ce sera la seconde tournée de la Togolaise dans ce pays.

De son vrai nom KUAKUVI Ahlonkoba Djédjom, MIRLINDA est une artiste de la chanson

originale du TOGO. Née un 24 Février 1980 à Ndjolé au Gabon, MIRLINDA a toujours été une mordue de la musique, notamment celle de variété, créneau dans lequel elle s'investira plus tard.

Elle a à son actif un premier album, "Denyigba", sorti le 8 Décembre 2006, un opus de douze

(12) titres. Elle fera sortir un second album deux ans plus tard, sous le label des Studio GFC de l'ALL THAT PRODUCTION, avec un arrangement de Karlos DANKLOU. Ce second album rencontra beaucoup de succès avant que l'artiste passe quelque peu sous l'éteignoir ces dernières années.



### Vient de paraître

## Je et enjeux d'Anas Atakora et Koffi Boko

Je et enjeux (Editions Awoudy) est un produit des discussions de deux enseignants avec leurs élèves, la plupart des lycéens. Excellent travail au moment où se perd la qualité de l'enseignement de la littérature et de langue française dans nos écoles. Les discussions portent sur la culture, l'école et la sexualité.

Anas ATAKORA est né le 07 Juillet 1986 au Togo. Titulaire d'une maîtrise ès lettres obtenue à l'université de Lomé, il est actuellement professeur de français au lycée. Parallèlement à sa fonction d'enseignant, il est lecteur aux éditions Awoudy du Togo et tient aussi un blog sur lequel il publie des analyses et des comptes-rendus d'œuvres et événements littéraires. Passionné de littérature et de théâtre, il fut lauréat en 2008 du concours "Plumes émergentes" organisé par l'Université de Lomé avec sa pièce de théâtre : Blaise, le musulman

(inédite). Il est l'auteur du recueil de poèmes intitulé Partir pour les mots paru en 2012 aux éditions Awoudy (Lomé, Togo). Son



second recueil, en cours d'édition, a pour titre Monts et rêves.

Koffi Boko est aussi enseignant et auteur d'un recueil de nouvelles, "Vies et ombres", et d'un roman.

### Cinéma

## L'Étalon d'or attribué au Marocain Hicham Ayouch

Ce n'est pas le grand favori Timbuktu, mais Fièvres du cinéaste franco-marocain Hicham Ayouch qui a remporté ce samedi 7 mars à Ouagadougou la Palme d'or africaine, l'Étalon d'or de Yennenga.

"J'ai la peau blanche, mais mon sang qui coule dans les veines est noir. Mon père est Marocain, ma mère est Tunisienne. Je suis Africain et je suis fier de l'être", a déclaré sous les applaudissements des 5 000 spectateurs du Palais des Sports à Ouaga 2000 l'heureux lauréat Hicham Ayouch en dédiant son prix à l'Afrique. Le réalisateur, connu pour son caractère provocateur, raconte la rencontre entre un jeune de 13 ans, déraciné et violent, qui découvre son père lorsque sa mère est envoyée en prison. Au centre de Fièvres qui pose un nouveau regard sur la banlieue parisienne se retrouve la question : comment devenir père et fils ? L'extravagance du film consiste dans la manière d'aborder l'identité culturelle entre les grands-parents immigrés et musulmans pratiquants, le fils "paralysé" et le jeune désorienté. Le tout sublimé par une

caméra portée par la nervosité et la tension du jeune et la léthargie du père.

Est-ce qu'il faut avoir de la "fièvre" pour changer les choses ? "Pour changer des choses, il faut du travail, il faut de l'amour et il faut éveiller les consciences" répond Hicham Ayouch en évoquant Thomas Sankara, le président révolutionnaire et héros de plusieurs films qui avaient créé l'événement lors de cette 24e édition du Fespaco

"Même si j'ai grandi en France, je me sens profondément africain." Né en 1976 à Paris, Hicham Ayouch est le petit frère de l'Étalon d'or de 2001 Nabil Ayouch (Les Chevaux de Dieu). Fièvres est son troisième long métrage, après Tizaoul (coécrit avec Hicham Lasri en 2006) et le très remarqué Fissures (2009). Sa distinction est aussi un hommage à l'ouverture du Fespaco à la diaspora africaine. Hicham a reçu l'Étalon d'or de Yennenga des mains de Michel Kafando, président de transition du Burkina Faso. Ce dernier n'a fait aucun discours.

## "Ahue Bokon"

La Chronique hebdomadaire de Kangni Alem

### Explication de la nuit



En littérature comparée, il y a des thèmes qui sont historiquement marqués, cela ne veut pas dire qu'ils sont dépassés. Le dictature est un bon exemple de ce type de thèmes. Les auteurs qui l'ont connu y reviennent toujours, comme pour mieux en comprendre les aberrations. Tenez par exemple La fête au bouc de Mario Varga Llosa, un roman dont les pages nous projettent dans le labyrinthe de la dictature de Rafael Leonidas Trujillo, au moment charnière de l'attentat qui lui coûta la vie en 1961. Dans des pages inoubliables, le roman met en scène le destin d'un peuple soumis à la terreur et l'héroïsme de quatre jeunes conjurés qui tentent l'impossible : le tyrannicide. Publié au Canada chez Boréal, Explication de la nuit, quatrième roman de l'écrivain togolais Edem Awumey raconte à sa manière très stylisée (trop ?) la tentative de sédition d'une génération d'étudiants ayant vécu la dictature dans "un pays où le soleil brûle". Un jour, un écrivain congolais invité à prononcer une conférence sur leur campus, montre la voie de la liberté retrouvée à Ito, Beno, Wali et Sika : "ne nous taisons pas, parlons, on ne nous fera rien" avait lâché le fief congolais. Et voilà nos amis partis dans une aventure où les mots vont prendre des sens nouveaux : monter un spectacle révolutionnaire à partir de <em>Fin de partie</em>, une pièce de Beckett. Toute cette histoire est racontée par Ito Baraka, survivant du quatuor, depuis son minable exil en terre canadienne. Après Beckett, il y eut la période de distribution de tracts, laquelle a fini en embastillement groupé, et en procès chahutés. Prison, soit, expérience de l'enfermement... tout y passe. Il y a un mouvement de l'écriture qui fait qu'au final, le souvenir de la révolution ratée rejoint vite d'autres : "Des révolutions affublées de surnoms inoubliables : la rouge, l'orange, les œillets, l'arabe, la française, la castriste, la tranquille, la rose, les casseroles, ces récipients transformés par des étudiants mécontents... au Québec..." Ito Baraka s'enferme dans son rêve de révolution ratée, sa captivité l'a emportée avec lui en exil, et ce ne sont pas les seins de Kimi Blue, sa compagne québécoise qui l'empêcheront d'écrire un récit sombre avec ses fragments de souvenirs.

Ceux qui lisent Edem Awumey depuis son premier roman Port Melo (éditions Gallimard) apprécieront son écriture remarquable, qui rappelle encore un peu celle de Kossi Efoui, avec des figures croisées comme Le Marcheur, la notion d'événement, etc... C'est un roman de littérature, ouvert aux grands textes que l'auteur adore citer sans retenue. Mais je ne peux m'empêcher de remarquer l'enfermement total de son héros dans un passé humblement glorieux. Le Canada où vit le narrateur n'est pas assez décrit, comme s'il n'y vivait pas réellement. Comment vivre après l'échec des révolutions ? Comment se reconstruire, se projeter dans une autre histoire ? Un roman de morts-vivants, je trouve, mais je peux me tromper. Bonne semaine à vous, lecteurs!

Kangni Alem, écrivain.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Avec le projet de mise en place d'une plateforme d'échange de documents

## Le délai d'accès à la pension des retraités sera réduit de 6 à 1 mois

### Late Pater

C'est un secret de polichinelle. Au Togo, les agents de l'Etat admis à la retraite ont du mal à toucher, dans un délai raisonnable, leur première pension à cause de la lourdeur des formalités et procédures qui peuvent durer en moyenne six mois, même plus dans la réalité. Cette situation est due à plusieurs facteurs, notamment la méconnaissance par les agents de l'Etat des dispositions en vigueur pour bénéficier de leur pension ; le temps nécessaire aux agents admis à la retraite qui, pour constituer leur dossier auprès de la Caisse de retraites du Togo, sont obligés de faire également plusieurs démarches auprès d'autres services de l'administration publique ; et le temps de traitement au niveau des services de la Caisse de retraites. Les démarches auprès de la Caisse de retraites consistent à remplir des formulaires dont certains sont à légaliser, tandis que

les démarches auprès des autres services consistent essentiellement à reconstituer les documents que l'administration avait déjà antérieurement produits.

Face à cette situation fâcheuse – dans laquelle certains retraités meurent sans avoir accompli les formalités et bénéficier de la petite pension –, un décret est pris le 7 novembre 2012, mettant en place un comité pour la simplification des procédures et formalités administratives. Lequel comité est placé auprès du ministre chargé de la réforme administrative. Ce comité a pour mission de traiter la question de la simplification au niveau des différents services de l'administration. Et dans son plan de travail annuel pour 2014, il a identifié, en priorité, trois prestations offertes aux usagers dont l'obtention de la pension par un agent nouvellement admis à la retraite. Aujourd'hui, le projet pilote vise à autoriser les différents services de l'administration, à savoir

la direction générale de la fonction publique et la direction des finances, à constituer des documents demandés déjà disponibles à leur niveau, puis à les mettre à disposition de la Caisse de retraites du Togo, à travers une plateforme d'échange de documents signés et certifiés. Cette initiative propose un cadre de dématérialisation dans les échanges internes à l'administration publique, assurant ainsi plus de célérité et plus d'efficacité dans les traitements des dossiers. Les travaux du comité de simplification des formalités et procédures administratives ont, à cet effet, proposé de réduire les délais de traitement de 117 jours ouvrables à 45 jours en utilisant les moyens traditionnels de transmission. L'utilisation de la plateforme va éviter la redondance dans la saisie des données et informations en même temps qu'elle accélère les échanges. Les traitements issus de la plateforme peuvent être publiés,

évitant de nombreux déplacements des agents admis à la retraite vers les services de la Caisse de retraites. Et la durée de traitement peut ainsi être réduite à un mois. « C'est un défi que nous pouvons relever sous peu si nos structures administratives collaborent de façon interactive. Ce projet de plateforme en donne la possibilité et, au-delà, ouvrirait la voie vers une extension incluant d'autres départements », souligne un document conjoint des ministères de la réforme de l'Etat, de la fonction publique, de l'économie et des finances, et des postes et de l'économie numérique.

Ce projet pilote vient également en complément à l'autre projet titré « service public » qui veut mettre à la disposition des citoyens les informations utiles relatives aux démarches administratives, à travers un portail web.

En rappel, les résultats des états généraux de l'administration en 2006 ont permis d'initier, depuis 2009, un vaste programme intégré de réforme de l'Etat et de modernisation de l'administration. Ce programme devrait, entre autres, assurer une bonne gouvernance par l'utilisation d'outils



Elliott Ohin, Ministre de la Réforme de l'Etat et de la modernisation de l'administration

d'aide à la prise de décision, améliorer le fonctionnement interne de l'administration par une automatisation et une dématérialisation des procédures, et garantir un meilleur service public aux citoyens par la simplification des formalités à accomplir. Une composante de la modernisation est axée sur l'apport des technologies de l'information et de la communication. Elle a été amorcée, avec comme perspective la mise en place d'une infrastructure d'inter-

réseaux reliant tous les services de l'administration dans la ville de Lomé et d'un data center mutualisant, de façon transversale, les services de traitement des données et des informations de l'administration. Il se dit que l'état d'avancement des travaux de l'infrastructure d'inter-réseaux permet d'estimer le début de l'exploitation à partir de l'année 2016.

Actuellement, le Togo compte environ 25.000 retraités.

Suite des échos du colloque national organisé par le CNPE

## Les handicaps à l'émergence du Togo qu'il faut d'abord résoudre

Initiative du Comité national de politique économique du Togo (CNPE-Togo), le colloque national autour du thème « *quelles politiques pour l'émergence du Togo ?* » a clos ses travaux le 6 mars dernier. Dans cette parution, L'UNION partage de larges extraits d'une des présentations axée sur l'identification des handicaps à l'émergence du Togo. Toute chose qu'il faudra préalablement combattre.

Pourquoi le Togo, indépendant depuis le 27 avril 1960, est toujours classé parmi les nations les plus pauvres du monde avec un PIB par tête de 640 dollars US en 2013, tandis que Maurice, plus pauvre que le Togo à son indépendance en 1968, atteint aujourd'hui un revenu par tête de 9.363 dollars US, la classant pays à revenu intermédiaire ? Comment en sommes-nous arrivés là ?

**Le bas moral des Togolais joue contre l'émergence.** Ce bas moral s'est exprimé dans l'enquête des Nations Unies sur l'état de bonheur des nations en 2013, où le Togo est classé dernier, 156<sup>ème</sup> sur 156 Etats enquêtés. Cette déprime morale résulte de l'atmosphère de corruption et d'impunité qui mine le pays en de multiples secteurs touchant la vie quotidienne de la grande majorité des Togolais. Le pire, c'est que la pratique de la corruption devient systémique du fait de l'impunité qui pousse les prédateurs à commettre leurs forfaits sans crainte du gendarme. De la sorte, le virus de la corruption s'étend au sein de la société, notamment chez des responsables publics qui commettent des actes indéliques, contraires aux règles administratives, et à tel point que de plus en plus de citoyens sont tentés par l'argent sale. Pourtant, le

Président de la République ne cesse de dénoncer la corruption comme la cause principale de la pauvreté au Togo et comme germe d'autodestruction de la société.

**L'important manque de recettes budgétaires pour émerger.** Dans le souci d'améliorer le recouvrement des droits de douanes et des impôts, et d'assainir le climat des affaires de façon à attirer au Togo les investisseurs privés qui pourraient créer des affaires et de nombreux emplois pour les jeunes chômeurs, l'Office togolais des recettes (OTR) est créé. Cet office centralisateur des recettes douanières et fiscales doit pouvoir éradiquer la corruption en douane et aux impôts, en rapportant un supplément de recettes estimées à 200 milliards de francs Cfa par an, selon la lettre du ministre de tutelle accompagnant le projet de loi sur l'OTR. Dans cette lettre, il est bien spécifié que la réussite de cette opération est étalée sur 4 ans à partir de 2014. Cet aveu officiel montre bien que le budget était amputé jusqu'ici de 200 milliards chaque année, soit 40% de ses recettes potentielles, privant ainsi d'importantes dépenses sociales, de la formation professionnelle, d'un meilleur service de santé publique, de meilleures infrastructures de transport, d'électricité, etc.

**Les carences de gestion des entreprises publiques.** Les rapports de la Cour des comptes sur la gestion des entreprises publiques, publiés au second semestre 2013 et au premier trimestre 2014, révèlent : la mauvaise gestion en 2007 de la Régie nationale des eaux du Togo (aujourd'hui TdE) à travers l'illégalité de son conseil d'administration, la

détention illicite de chèquiers par le PCA, la signature unique du DG sur les comptes bancaires alors qu'il en faut deux, le paiement au DG de doubles frais de mission (au réel et au forfait), l'absence de contrôle financier interne... ; le non-respect de la réglementation de l'Uemoa sur les appels d'offre par Togotélécom et Togocel, la moitié de leurs achats se faisant de gré à gré ; la fraude de 20 milliards de francs Cfa en 2012 des clients de la CEET (particuliers, entreprises et hôtels). Au vu de l'absence de sanctions proportionnées des responsables de ces sociétés d'Etat, il ressort que l'impunité règne au Togo. Cela favorise le développement de la corruption à grande échelle.

On y ajoute les détournements de l'aide à la réduction de la pauvreté, la perte de confiance dans le recrutement de l'Administration, des attributions vicieuses des marchés publics. Sans oublier que le Togo a un bon record des flux financiers illicites par tête. Ici, ce sont des sorties d'argent ne correspondant pas à une importation de biens et services. Ces flux proviennent d'activités liées à la criminalité organisée, aux détournements de fonds publics, à la fraude douanière et fiscale, aux rétro-commissions sur des marchés publics, aux sous-facturations d'importations... Ces flux correspondent donc à du blanchiment d'argent sous forme digitalisée, à travers les circuits bancaires, enrichissant les banques au passage par des commissions juteuses prélevées sur ces transferts illicites effectués pour le compte de leurs clients. C'est ce qui attire certaines banques à venir s'établir au Togo.

A la nouvelle usine de clinker de Sika-Condji

## La chinoise CDI promet un transfert de technologie aux Togolais

La société chinoise de construction industrielle CDI fera un transfert de technologie au Togo au cours des deux ans de garantie de l'usine de clinker qu'elle a construite avec trois mois d'avance sur le calendrier, a confié vendredi à l'agence Chine nouvelle le président du conseil d'administration, Jiao Feng. L'usine de clinker d'une capacité de 5000 tonnes par jour, construite avec les normes et la technologie chinoise, a été livrée avec trois mois d'avance sur le calendrier assujettie de deux ans de garantie, selon Jiao Feng. Elle couvre une superficie de 386 000 m<sup>2</sup> et est inscrite dans un complexe industriel de production de ciment appartenant à ScanTogo-Mines, une filiale entièrement détenue par le groupe allemand Heidelberg Cement. C'est le chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a inauguré cette unité à Sika-Condji (90 km de Lomé), en compagnie de Bernd Scheifele, directeur général du Groupe.

« Durant la période de garantie, des Togolais seront formés pour l'entretien et la maintenance de l'usine », a déclaré Jiao Feng dans un entretien à l'agence Chine nouvelle. L'exécution avec succès des travaux de construction est, a-t-il dit, le résultat des efforts conjugués de la main d'œuvre constituée de près de deux fois plus de Togolais que de Chinois qui ont, chacun, amélioré leur savoir-faire. « Nos travaux ont respecté les exigences » du groupe Heidelberg

qui réceptionne pour la première fois dans son histoire de plus de cent ans un projet livré avec une avance de trois mois, a expliqué M. Feng.

« Avec ce résultat satisfaisant nous avons une perspective très optimiste », a-t-il dit, soulignant que la société CDI espère intégrer davantage la main d'œuvre togolaise dans ses futurs projets pour faciliter le transfert de technologie et

prévu d'une solide expérience en matière de projet d'ingénierie, de fourniture et de construction (EPC) avec l'exécution d'une douzaine de projet en Afrique, en Amérique du sud, au Moyen-Orient et en Russie.

L'usine de Sika-Condji produira 1,5 million de tonnes de clinker par an. Une seconde unité sera construite à Dapaong afin de produire 200.000 tonnes de ciment



Faure Gnassingbé à l'inauguration de l'usine de Sika-Condji

qu'elle souhaite élargir ces domaines d'intervention aux secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la construction portuaire. Bernd Scheifele, Président directeur général de Heidelberg Cement, a commenté le 6 mars la construction de l'usine de clinker, lors de son inauguration, et a fait état d'un « grand travail » fait et de la réalisation d'une « usine formidable ».

La société chinoise CDI se

par an. L'investissement est de 300 millions de dollars, en partie financé par la SFI (Société financière internationale – Groupe de la Banque mondiale). Davantage qu'une usine, Sika-Condji devient un véritable complexe industriel. 1.500 Togolais vont bénéficier d'emplois directs et indirects sur le site. Une route de 11 km a été construite entre l'usine et la ville de Tabligbo. Une voie ferrée est également à l'étude.

Panier de la ménagère à Lomé

## Légumes frais en fruits font progresser les prix en décembre

John Afolabi

En décembre 2014, le niveau général des prix à la consommation a progressé de 1,0% après une diminution de 0,2% le mois précédent. Cette progression est essentiellement due à la hausse de 4,0% des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées". Parallèlement, la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale souligne que les fonctions de consommation "Transports" et



"Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" ont amorti la hausse de l'indice avec respectivement une baisse de 0,6% et 0,5%.

La hausse des prix au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est relative à celle des prix des postes "Légumes frais en fruits ou racine" (+27,7%), "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+4,4%), "Céréales non transformées" (+3,1%), "Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs" (+5,6%), "Légumes frais en feuilles" (+10,1%) et "Poisson frais" (+8,2%). Dans le même temps, les postes "Autres fruits frais" (-4,1%), "Huiles" (-1,1%), "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (-7,4%), "Pains" (-2,5%), "Agrumes" (-5,0%) et "Fruits secs et noix" (-11,4%) ont amorti la hausse de l'indice de la fonction alimentaire.

Par ailleurs, les baisses observées au niveau des fonctions de consommation "Transports" et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" sont portées respectivement par les postes "Carburants et lubrifiants" (-2,2%) et "Combustibles solides et autres" (-3,9%). Il est relevé qu'à partir du 15 décembre 2014, le gouvernement a revu à la baisse les prix à la pompe. Les produits qui ont connu une forte contribution à la hausse de l'indice sont : "Tomates rondes" (+40,3%), "Gombos frais" (+63,0%), "Akpala fumé (Chinchard)" (+9,8%), "Riz importé brisé vendu au petit bol" (+7,4%), "Maïs séché en grains crus vendu au petit bol" (+4,1%), "Chinchard frais (Akpala moumou)" (+12,0%), "Piment rouge frais" (+16,2%) et "Adémè"

(+14,4%).

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, il est cité : "Charbon de bois" (-4,0%), "Essence SUPER dans les stations services administrés" (-3,8%), "Crabe frais" (-14,0%), "Huile végétale" (-2,2%), "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-1,0%), "Bananes douces" (-7,3%), "Pain sucré artisanal" (-5,5%), "Pain en baguette" (-4,7%), "Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés" (-1,2%), "Mangue greffée" (-30,9%), "Noix de coco" (-13,6%) et "Orange

locale" (-0,9%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,1% en relation avec la régression des prix des fonctions de consommation "Transports" et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles". L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une hausse de 0,2% contre une baisse de 0,1% observée en novembre 2014.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle qu'en dehors de l'inflation sous-jacente, la hausse du niveau général des prix provient essentiellement de l'augmentation des prix des produits frais (+5,3%). L'analyse selon la durabilité montre que c'est principalement les prix des produits non durables qui ont enregistré une hausse de 1,7%. S'agissant des secteurs de production, c'est surtout les secteurs primaire et secondaire qui ont considérablement contribué à la hausse du niveau général des prix avec respectivement une progression de 6,9% et 0,4%. L'analyse suivant la provenance, renseigne que les prix des produits locaux ont connu une hausse de 1,4%.

Le niveau des prix du mois de décembre 2014, comparé à celui du mois de septembre 2014 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,8% sous l'influence remarquée de la hausse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,9%). S'agissant des nomenclatures suivant les secteurs de production, cette variation trimestrielle est principalement due aux secteurs primaire et secondaire qui ont

enregistré une hausse de 9,2% et 1,2% respectivement. Suivant la durabilité, cette hausse est liée aux produits non durables (+3,0%). Concernant la provenance, les prix des produits locaux ont influencé la hausse de l'indice avec une progression de 2,4%.

Par rapport à décembre 2013 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une hausse de 1,8%, due essentiellement à la progression des prix des produits des fonctions de consommation "Transports" (+3,8%), "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,5%), "Restaurants et hôtels" (+2,4%) et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+2,9%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette progression annuelle s'explique au niveau de l'état des produits par l'augmentation des prix des produits "hors énergie, hors produits frais" (+1,0%), de l'énergie (+5,3%) et des produits frais (+2,7%). S'agissant de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+1,8%) et des produits importés (+1,6%). Quant à la durabilité, cette progression provient surtout de la hausse des prix des produits non durables (+2,3%) et des services (+1,7%). Pour ce qui est des secteurs de production, cette progression est portée par les secteurs secondaire (+1,0%) tertiaire (+1,7%) et primaire (+5,9%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 0,2% contre (-0,0056174%) en novembre 2014. Le taux d'inflation de l'année 2014 est donc de 0,2% contre 1,8% en 2013, 2,6% en 2012 et 3,6% en 2011. Depuis septembre 2014, on assiste à une déflation dans la zone UEMOA. En novembre 2014, cette déflation était de 0,2%.

Marchés de capitaux ouest-africains

## Le Togolais Aménounvé élu à la présidence du WACMIC

À l'issue de la première réunion annuelle du Conseil pour l'Intégration des Marchés de Capitaux Ouest-Africains (WACMIC), tenue les 5 et 6 mars 2015 à Abuja au Nigeria, le Togolais Edoh Kossi Aménounvé, Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a été élu, à l'unanimité, Président du WACMIC dont la Vice-présidence est désormais assurée par Monsieur Adu Anane Antwi, Directeur général de la Securities and Exchange Commission du Ghana.

Le Directeur général de la BRVM remplace, à ce poste, Monsieur Oscar Onyema, Directeur général de la Bourse du Nigeria.

M. Aménounvé aura ainsi la mission de conduire le projet vers des solutions acceptées de tous,

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Les emprunts en augmentation au Togo la dernière semaine de février

Au cours de la semaine du 24 février au 2 mars 2015, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des prêts d'un montant de 6,000 milliards de francs Cfa, tout comme la semaine précédente, et 7,000 milliards de francs pour les emprunts, en augmentation d'une semaine à l'autre. Ceci participe aux activités du marché interbancaire qui enregistre un total de 116,050 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts pour l'ensemble des établissements de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa) au cours de la même période.

Les emprunts au Togo sont entièrement à deux semaines. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,11%. Les taux minimum et maximum sont fixés respectivement à 4,50% et à 5,50%. Les prêts sont, entre autres, à une semaine pour 4,000 milliards, aux taux respectifs de 3,58%, 2,50% et 5,50%.

En termes d'emprunts, ce sont les établissements du Sénégal qui ont le plus enregistré, à 41,800 milliards, dont 9,000 milliards à un mois, aux taux de 5,19%, 4,75% et 5,75%. La Côte d'Ivoire a enregistré 31,750 milliards, 1,000 milliard à l'échéance de trois mois. Et les taux moyen pondéré, minimum et maximum se sont identiquement situés à 5,00%. Le Bénin a enregistré 7,000 milliards pour les emprunts, le Mali, 6,000 milliards, la Guinée-Bissau, 4,000 milliards et le Niger, 1,500 milliard.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire ont le plus enregistré, à hauteur de 53,750 milliards, dont 10,500 milliards à l'échéance d'un jour, aux taux respectifs de 3,96%, 3,03% et 5,00%. Le Mali a enregistré 28,000 milliards, le Sénégal, 12,800 milliards et le Niger, 2,500 milliards. Les établissements de la Guinée-Bissau ont enregistré 1,000 milliard

pour les prêts.

L'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée, en janvier 2015, par une baisse du volume des transactions et une hausse des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 105,3 milliards en janvier 2015 contre 145,1 milliards en décembre 2014, indique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,44% en janvier 2015 contre 4,11% en décembre 2014. Sur le marché à une semaine, le volume des opérations a diminué de 44,4 milliards, pour s'établir à 35,2 milliards. Le taux d'intérêt moyen sur ce compartiment est ressorti à 3,53%, en hausse de 9 points de base par rapport au mois précédent.

Rénovation de la route Sokodé-Bassar

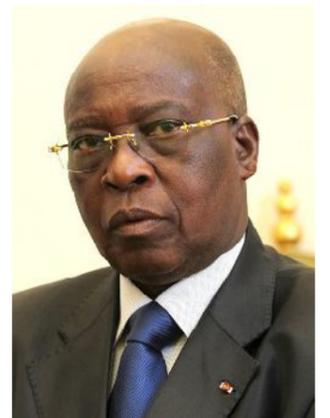
## L'ADFD accorde 6 milliards Cfa au Togo

Après la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea) – pour un prêt de 10 millions de dollars au Togo en octobre dernier, c'est le tour du Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (Abu Dhabi Funds for Development, ADFD) d'accorder hier un prêt concessionnel de 6 milliards de francs Cfa au Togo, au titre de sa participation à la rénovation du même tronçon routier. Afpreepress, qui annonce la nouvelle, indique que les documents du financement ont été signés entre le ministre togolais de l'Economie et des finances, Adji Otèth Ayassor et le directeur général de l'ADFD, Eissa Mohamed Saif Al Swaidi à Abu Dhabi, la capitale émirati.

Il est par ailleurs annoncé pour

bientôt, ajoute la même source, la participation d'autres institutions telles que l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep), la Banque islamique de développement (Bid), la Banque ouest africaine de développement (Boad) et la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bicd). D'autant que la réalisation de ce tronçon, plus connu sous le nom de Nationale n°17, nécessite 68 millions de dollars, soit 34 milliards de francs, précise Afpreepress.

Le Fonds d'Abu Dhabi est une institution publique autonome établie par le gouvernement des Emirats arabes unis le 15 juillet 1971 pour offrir une aide économique sous la



Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

forme de prêts facilités et d'assistance technique aux pays en développement afin de soutenir leur développement économique et social.



Edoh Kossi Aménounvé

notamment en ce qui concerne les conditions d'intervention des sociétés de bourses sur les trois marchés financiers. Il sera aussi question, selon des observateurs proches du processus, de pouvoir trouver un cadre pertinent pour les cotations multiples, comme c'est déjà

le cas aujourd'hui pour le groupe Ecobank Transnational International, qui est présent sur les trois marchés.

Un autre aspect important du projet est celui relatif aux aspects monétaires. En attendant que le projet de monnaie unique ouest-

africaine aboutisse, les banques centrales de la sous-région ont été associées à la réflexion, afin de trouver des voies de sortie à cette problématique. Il y aura en outre des défis liés à la technologie à mettre en place et à la régulation applicable. Le défi est donc grand pour Edoh Kossi Aménounvé qui hérite d'un projet porteur de grands espoirs.

Le WACMIC a été officiellement créé en 2013, sous l'égide de la CEDEAO, par les acteurs des marchés de capitaux de la zone communautaire, à savoir les organes de régulation, les bourses des valeurs mobilières, les dépositaires centraux et les opérateurs du marché financier. Il regroupe le Nigeria, le Ghana, la Sierra Leone, le Cap-Vert et les huit pays de l'UEMOA regroupés au sein de la BRVM.

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

## L'Etat veut combler le vide dans la formation des jeunes sportifs

**Suppléer les manquements nés de la création anarchique des centres de formations, sans programme adéquat. C'est le souhait du ministère des Sports et des Loisirs qui a introduit il y a quelques semaines un projet de décret portant organisation et fonctionnement des centres de développement du Sport au Togo (CDS).**

Le projet de décret qui comprend six chapitres va combler le vide en matière de prise en charge de la formation des jeunes sportifs, surtout ceux sélectionnés à l'issue des championnats scolaires et universitaires. "Ceux-ci ont l'avantage soit de concilier la pratique des activités physiques et sportives avec la poursuite de leurs études, soit de suivre l'apprentissage d'un métier tout en pratiquant une activité sportive", précise Angèle Amouzou-Djaké, la ministre des Sports et des Loisirs.

Ce décret permet de mieux organiser les jeunes talents pendant leur formation dans les centres en vue éventuellement de leur insertion dans les clubs sportifs nationaux ou leur transfert dans des pays étrangers. "Ce qui leur éviterait des aventures souvent désagréables tel l'exode auquel s'adonnent les jeunes sportifs, la recherche de clubs "étranger", ajoute-t-elle.

Pour la ministre des Sports et des Loisirs, "le passage des jeunes sportifs dans les centres constitue en quelque sorte une référence, une garantie pour eux en cas d'opération de transfert. Ces centres leur garantissent enfin la possibilité de poursuivre en toute quiétude leurs études en cas d'échec de la carrière sportive".

Dans le fond, les centres de développement sportif ont pour mission de former, perfectionner et suivre les jeunes sportifs détectés à l'issue des championnats scolaires ; promouvoir toute activité de for-



mation physique et sportive relevant de leur domaine; assurer en liaison, avec les autres structures et de centres de formation sportive, la formation et la préparation des sportifs de haut niveau ; rechercher la performance sportive et la réussite scolaire du sportif ; dispenser aux élèves, parallèlement à l'enseignement classique, les matières physiques et sportives ; favoriser l'insertion socioprofessionnelle des pensionnaires par des contrats ; contribuer la promotion et au développement du sport d'élite au Togo ; participer la préparation sportive en tant que centres permanents d'entraînement

des sportifs de haut niveau ; etc.

Le centre de développement sportif comprend un conseil d'administration, une direction, un conseil de perfectionnement et un conseil de discipline. Ses ressources financières comprennent outre les ressources inscrites au budget général et au budget d'investissement de l'Etat, les subventions, la rémunération de services, les dons et legs et les frais de scolarité.

Les formations au sein du centre de développement sportif sont sanctionnées par le diplôme d'entraîneur d'Etat ou d'animateur d'activités physiques et sportives et des métiers connexes.

Le centre peut aussi abriter des stages de formation et de recyclage à l'intention des responsables de l'encadrement des activités sportives et des cadres techniques, en vue de pallier les besoins des associations et des fédérations sportives nationales. Des stages de mise à niveau ou de mise aux vertes des équipes, des matches de préparation peuvent également être abrités par le centre.

Enfin, les collectivités territoriales et autres institutions peuvent, sur leur initiative, solliciter la formation de leurs cadres locaux dans les domaines de compétence précités.

## L'UCI était complice d'Armstrong

L'UCI de Hein Verburggen a clairement protégé Lance Armstrong, lorsque ce dernier dominait le cyclisme mondial. Un rapport de la commission indépendante de la réforme du cyclisme, paru lundi, ne laisse aucun doute sur le sujet.

C'est un rapport assez accablant pour l'UCI, et son ancien président Hein Verburggen (1992-2006), que la commission indépendante de la réforme du cyclisme a publié lundi. Après avoir réalisé 174 entretiens individuels avec des coureurs, des anciens employés de la Fédération ou bien encore de médecins, il apparaît clairement que l'UCI a protégé Armstrong et n'a rien fait pour lutter contre le dopage.

Dans son rapport, la commission indépendante explique qu'après le fiasco de l'affaire Festina en 1998, l'UCI avait voulu redorer l'image du cyclisme et qu'elle avait donc tout mis sur l'Américain. De part sa nationalité, mais aussi par son histoire (il a vaincu un cancer), Armstrong avait le potentiel pour faire oublier les histoires de dopages. L'UCI a donc décidé de fermer les yeux, voire de lui donner un coup de pouce. Par exemple, en 1999, l'UCI a toléré qu'Armstrong produise un certificat médical a posteriori après un contrôle positif aux corticoïdes sur le Tour 99. Elle a aussi accepté des dons venant de l'Américain...

Evidemment Armstrong n'est pas le seul à avoir bénéficié de la mollesse de l'Union Cycliste internationale dans la lutte contre le dopage à cette époque. La commission indépendante a aussi reconnu que depuis 2006 de nombreux efforts avaient été faits, même s'il reste encore du travail.

## Tunisie: Le championnat au bord du KO

Le CS Sfaxien, l'AS Djerba et l'ES Métaoui ont menacé le week-end dernier de se retirer du championnat tunisien. Ils dénoncent le report du match de l'ES Sahel à Hammam Lif alors que la formation étoilée avait refusé de se déplacer.

Ça en devient presque une épidémie. Après l'ES Sahel et l'US Monastir la semaine dernière, voilà que trois nouveaux clubs ont menacé ce week-end de se retirer du championnat tunisien, à l'issue de la 20<sup>e</sup> journée : le CS Sfaxien, l'AS Djerba et l'ES Métaoui. Le report du match entre l'ES Sahel et le CS Hammam Lif a mis le feu aux poudres. Dès vendredi, l'ESSA annoncé qu'elle ne se déplacerait pas à Tunis pour la rencontre afin de protester contre les erreurs d'arbitrage dont elle s'estime victime et les sanctions qui la frappent après le match houleux contre l'EGS Gafsa.

Plutôt que d'attribuer la victoire à Hammam Lif par forfait, la Fédération tunisienne a décidé dimanche, seulement un quart d'heure avant le coup d'envoi, de reporter la rencontre. L'instance affirmait suivre l'avis du ministère de l'Intérieur, qui craignait des troubles à l'ordre public. Problème : dans la foulée, le ministère a souligné qu'il n'a fait que proposer le report mais ne l'a pas demandé.

Dépité par la tournure prise par les événements, le CS Hammam Lif a annoncé qu'il se retirerait du championnat si la Ligue nationale de football professionnel ne lui accorde pas les trois points de la victoire sur tapis vert. Ala lutte pour le maintien, le CSHL doit faire face à un calendrier chargé puisqu'il a déjà un match en retard à disputer mercredi contre l'ES Zazis. Le club de la banlieue de Tunis ne veut donc pas entendre parler d'un deuxième match en retard à disputer. Et il n'est pas le seul à se plaindre.

galemment engagés dans la course au maintien, l'AS Djerba et l'ES Métaoui s'estiment lésés par le report et menacent de quitter le championnat. Dans la lutte pour le titre, le CS Sfaxien dénonce lui aussi cette situation.

## Nabil Fekir tourne le dos à l'Algérie

Initialement pré-convoqué avec la sélection algérienne en prévision des matches amicaux de la fin du mois de mars et annoncé disposé à venir au stage des Verts, Nabil Fekir a finalement opté pour l'équipe de France. Retour sur un improbable revirement de situation en l'espace de 48 heures.

Que de rebondissements en l'espace de quelques heures... Annoncé avec l'Algérie vendredi soir après avoir été pré-convoqué par Christian Gourcuff, Nabil Fekir a finalement décidé de jouer pour l'équipe de France. L'épilogue d'un incroyable imbroglio autour du joueur de l'Olympique Lyonnais, le tout sur fond de pressions familiales mais aussi de la part du club et de l'Algérie. De quoi laisser le camp algérien amer, le président de la Fédération, Mohamed Raouraoua allant jusqu'à déplorer la pression mise sur le milieu de terrain par l'OL, alors que celui-ci avait pourtant donné son feu vert aux Fennecs.

"On a été surpris par le communiqué officiel publié sur le site du club et cela prouve que le club a joué un rôle dans cette affaire", a notamment fait remarquer le dirigeant alors que le Gone venait d'indiquer qu'il n'avait finalement donné aucune réponse définitive. C'en sont suivies des heures d'incertitudes, avant que l'information ne tombe juste avant le coup d'envoi du match entre Montpellier et l'OL : ce sera finalement les Bleus. Information confirmée par la suite par Bernard Lacombe.

"Nabil m'a appelé pour me dire : 'J'ai changé d'avis'. On a discuté un peu", a indiqué le conseiller du président Jean-Michel Aulas, en zone mixte après la large victoire à Montpellier (1-5).

FOOTBALL

## Henri Kasperczak a été remercié par la Fédération malienne

**Henri Kasperczak rend son tablier. Pourtant reconduit dans ses fonctions en février dernier à l'issue d'une CAN 2015 marquée par une élimination dès la phase de groupes après un tirage au sort face à la Guinée qui a marqué les esprits, le sélectionneur des Aigles s'est vu indiquer la fin de son aventure avec les coéquipiers de Seydou Keita.**

Henri Kasperczak rend son tablier. Pourtant reconduit dans ses fonctions en février dernier à l'issue d'une CAN 2015 marquée par une élimination dès la phase de groupes après un tirage au sort face à la Guinée qui a marqué les esprits, le sélectionneur des Aigles s'est vu indiquer la fin de son aventure avec les coéquipiers de Seydou Keita.

La Fédération malienne a officialisé ce samedi la fin de sa collaboration avec le technicien de 68 ans dont le bail est arrivé à son terme. "Le contrat de Henri Kasperczak en tant que Sélectionneur National des Aigles ne sera pas renouvelé par la Fédération Malienne de Football qui



a mis fin à sa mission à la tête des Aigles", a fait savoir l'instance. "Présent à Bamako, Henri Kasperczak a été reçu ce matin (samedi, ndr) par le Président de la FEMAFoot, Boubacar Baba Diarra et le Premier vice Président chargé de l'Equipe Nationale, Boukary Sidibé qui lui ont signifié la décision du Comité Exé-

cutif de la FEMAFoot."

Décision qui marque la fin de l'aventure du Franco-polonais, arrivé à la tête de l'équipe en décembre 2013. Sa succession est déjà lancée, l'instance ayant dans la foulée indiqué que le nom du nouveau sélectionneur sera connu avant le 25 mars et qu'une dizaine de noms

d'entraîneurs sont déjà sur la table, parmi lesquels dans anciens sélectionneurs de l'équipe comme Alain Giresse, Stephen Keshi et Patrice Carteron. Le nouvel homme fort devrait faire ses grands débuts lors des deux prochaines rencontres amicales à venir respectivement contre le Gabon, le 25, et le Ghana, le 29.

## Suivant la dernière publication de la Direction de la statistique Une forte baisse de l'activité industrielle enregistrée en novembre 2014

La nouvelle publication de la Division des Etudes Economiques et des Statistiques Financières de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) indique que, dans l'ensemble, la production industrielle a connu une forte chute au mois de novembre 2014 qui atteint 111,5 contre 146,8 au mois d'octobre 2014, soit une baisse de 24%. Et ce, après la hausse enregistrée le mois précédent.

Sur cette période, la production se replie dans «production et distribution d'électricité et de gaz» 43,1%, «fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction» 11,8% ; «productions diverses des industries extractives» 30,4% et «fabrication de produits en caoutchouc ou en matière plastique» 21%, qui ont le plus orienté son évolution. En revanche, l'évolution à la hausse des branches «fabrication de produits alimentaires et de boissons» 4,4%, «fabrication de meubles et activité de fabrication NCA» 11% et «fabrication de produits chimiques» 40,8%, «métallurgie et fonderie» 33,2%, «captage, traitement et distribution d'eau» 3,3%, n'a pu inverser la tendance.

Par rapport à novembre 2013, la production industrielle du mois de novembre 2014 baisse de 16,2%.

**Une baisse de l'activité de l'industrie extractive.** L'activité de «production des industries extractives» connaît une régression entamée au mois de novembre 2014. Elle s'est établie à 161,6 au cours du mois sous revu contre 232,3 en octobre. Cette évolution est imputable à la baisse observée dans les sous-branches «Extraction de phosphates et de sels de potassium, naturels» 28,6% et «Extraction de pierres, de sables et d'argiles» 79,7%. En glissement annuel, la production extractive connaît une baisse significative de 36,2% en novembre 2014.

**Une hausse de l'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons.** L'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons enregistre

une progression de sa production en novembre 2014. L'indice CJO est passé de 103,2 en octobre 2014 à 107,7 en novembre 2014 et l'indice brut, quant à lui, passe de 113 à 127,8 au cours de la même période. La hausse de l'activité de cette branche est due à celle des sous-branches

«abattage, transformation et conservation des viandes», «fabrication de boissons alcoolisées» et «fabrication d'eaux de table, fabrication de boissons non alcoolisées». Par rapport à novembre 2013, l'indice de la branche du mois sous revu affiche une baisse de 18,4% pour l'indice CJO.

**Une forte hausse de l'activité de production chimique.** Au cours du mois sous revu, l'activité de production chimique subit une hausse. L'indice CJO progresse de 40,8% pour atteindre 327,8 après une hausse de 124,1% le mois dernier. Cette hausse a lieu sous l'effet essentiellement des performances des sous-branches «Fabrication de parfums et de produits de toilette» et «Fabrication de fibres synthétiques ou artificielles». Par contre, par rapport à novembre 2013, l'activité de production chimique enregistre une baisse de 20,3% de l'indice corrigé en novembre 2014.

**Une baisse de production en caoutchouc ou en matières plastiques.** Après la forte hausse enregistrée en octobre 2014, la fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques subit en novembre 2014 une baisse de 21%. Cette branche garde ainsi son évolution en dents de scie. En glissement annuel, l'activité industrielle de la branche connaît une faible progression de 0,7% de son indice corrigé.

**Une diminution de l'activité de fabrication de verre, poteries et matériaux de construction.** L'activité de fabrication de verres, poteries et matériaux de construction continue sa baisse entamée au mois de juillet 2014 pour s'établir à 74,6 au mois de novembre 2014. Elle enregistre ainsi une baisse de 11,8%

par rapport à octobre 2014. Comparativement au même mois de l'année précédente, l'indice de la production industrielle de la branche baisse de 24,2% pour l'indice CJO et de 22,7% pour l'indice brut en novembre 2014.

**Une hausse de l'activité de l'industrie métallurgique et de fonderie.** Au mois de novembre 2014, l'activité de l'industrie métallurgique et de la fonderie augmente après la baisse constatée au mois d'octobre 2014. Au cours de ce mois, l'activité industrielle de cette branche subit une hausse de 33,2% pour l'indice CJO par rapport au mois d'octobre 2014. L'indice CJO et brut de novembre 2014 enregistrent en glissement annuel une forte hausse de 69,3% et de 68,8% respectivement par rapport à novembre 2013.

**Une hausse de l'activité industrielle de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA.** Au cours du mois de novembre 2014, l'activité de l'industrie de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA connaît une hausse de ses indices CJO et brut respectivement de 11% et 5% par rapport à octobre 2014. En effet, la production s'est établie à 148,5 de ce mois contre 133,9 en octobre 2014. En glissement annuel, l'indice CJO et l'indice brut de l'activité de la branche augmentent respectivement de 29,4% et 28,1% en novembre 2014.

**Une baisse de la production d'électricité et de gaz.** Après avoir marqué une forte hausse, 103,3% au mois précédent, l'activité de production d'électricité et de gaz enregistre une baisse de 43,1% en novembre 2014. L'indice CJO de la branche passe de 251,9 à 143,5 entre octobre et novembre 2014. La baisse de l'activité constatée au cours du mois sous revu dans la branche est imputable largement à l'activité de la sous-branchette «Production et distribution d'électricité». En glissement annuel, l'activité de la branche du mois sous revu connaît une régression de 9,2% de sa production.

Dans la perspective de la présidentielle 2015

## Préfets, présidents de délégation et chefs de cantons à l'école électorale sur l'ensemble du pays

Une cérémonie de lancement du Programme de formation à l'intention des préfets, des présidents de délégation spéciale de préfecture et des présidents de délégation spéciale de commune sur le processus électoral organisé par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), avec le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités territoriales et l'appui financier de l'ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, s'ouvre cet après-midi à Lomé.

L'objectif général de la rencontre, *fait de la grande influence dont ils jouissent au sein de la société, aider à la bonne tenue des élections transparentes, crédibles, équitables et apaisées*, souligne-t-on.

Pendant plus de deux semaines, jusqu'au 25 mars, la formation sera facilitée par des équipes d'experts nationaux et internationaux en matière de formation électorale. Elle sera organisée en deux temps au niveau central et régional. Une première phase de formation à Lomé à l'attention des préfets et des présidents de délégations spéciales de préfectures et de communes

des Nations unies pour le développement. Ce financement de 245 000 euros (environ 160 millions de francs Cfa) devra permettre la formation et la sensibilisation des autorités administratives et coutumières (préfets, sous-préfets, maires et chefs traditionnels) en vue de renforcer leurs capacités en matière d'observance de la neutralité et de l'équité avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2015.

Cet appui de l'Allemagne venait s'ajouter aux initiatives du Pnud dans le cadre de la réponse des Nations



Cérémonie de financement entre l'Allemagne et le PNUD

d'après le Pnud, est de donner à ces autorités administratives et chefs cantons, sur l'ensemble du territoire national, une formation/rappel sur leur rôle et responsabilités dans le processus électoral.

Au regard de l'importance du rôle que jouent ces autorités en période électorale, il s'avère nécessaire de renforcer leurs capacités en se basant sur les textes en vigueur et les standards internationaux, estime les organisateurs. «Ils doivent, par leur comportement, leurs actes, et du

suivre de six autres sessions de formation avec les chefs de cantons. Les sessions de formation seront organisées dans les 5 grandes régions du pays et vont bénéficier à 35 préfets, 35 présidents de délégations spéciales de préfectures, 21 présidents de délégations spéciales de communes et 387 chefs de cantons.

L'ambassade d'Allemagne au Togo a décidé, le 10 février dernier, d'appuyer le processus électoral de 2015 à travers un financement dont la gestion est confiée au Programme

unies à l'assistance du Togo dans l'organisation du scrutin présidentiel. Il a notamment apporté son appui en décembre au ministère de la Sécurité et de la protection civile dans le cadre de la formation de 8000 agents de la force de sécurisation de l'élection présidentielle (FOSEP) et, le 23 janvier dernier, aux Organisations de la société civile (OSC) et à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), ainsi qu'à la Cour constitutionnelle.

Déclaration du Fonds monétaire international

## Les projets de transports et l'usine de clinker vont booster la croissance en 2015

A la fin de la visite de l'équipe, Mme Sancak a fait la déclaration suivante :

«La croissance économique est restée forte autour de 5 pour cent, et l'inflation était proche de zéro en 2014 reflétant en particulier une réduction des prix des denrées alimentaires. Selon les projections, l'activité économique devrait s'accroître légèrement et la croissance devrait atteindre 5,5 pour cent en 2015 avec la réalisation de grands projets dans le domaine des transports et l'entrée en service de l'usine de clinker». Cette assertion de Mme Cemile Sancak, la nouvelle chef de mission, qui a séjourné avec une équipe à Lomé du 27 février au 5 mars 2015, d'après un communiqué du Fonds monétaire international.

Au cours de leurs rencontres, note le communiqué, «La mission et les autorités ont eu des échanges constructifs sur les réformes



Werner Keller, Représentant résident du FMI au Togo

prioritaires qui permettront de réaliser une croissance durable et inclusive, tout en préservant la stabilité macroéconomique. L'équipe du FMI a confirmé l'engagement de l'institution à continuer à soutenir les réformes prioritaires du gouvernement, y compris l'administration des recettes et la gestion des finances publiques. La mission a discuté avec les

autorités l'intention de mener les consultations au titre de l'Article IV prévues pour mi-2015».

A Lomé, l'équipe de Mme Sancak a également échangé avec la communauté des bailleurs de fonds sur les priorités de la politique économique et a procédé à une évaluation des développements au niveau macroéconomique.

Au sein de l'Union monétaire

## Les secteurs agricoles, industriel et des services ont poussé le PIB à 6,6% en 2014

En examinant, le 4 mars dernier, la situation interne de l'Union monétaire ouest africaine, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a noté le maintien d'une activité économique soutenue au quatrième trimestre 2014. Sur l'ensemble de l'année 2014, le Produit intérieur brut (PIB) de l'Union progresserait de 6,6% contre 5,9% en 2013. Cette performance économique est imputable au raffermissement de la production agricole, à la bonne tenue du secteur industriel et des services marchands, grâce notamment au dynamisme de la branche "Bâtiments et Travaux Publics", conclut le Comité.

L'Union a enregistré un taux

d'inflation de 0,1% en glissement annuel à fin décembre 2014. Cette évolution est liée au renchérissement des services de distribution d'eau et d'électricité dans certains pays de l'Union, atténué par le repli des prix des produits alimentaires. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,7%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque centrale. Les risques pesant à la hausse et à la baisse sur ces projections sont jugés équilibrés. En ce qui concerne les conditions monétaires, le Comité a observé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché

interbancaire où le taux moyen pondéré s'est établi à 3,35% au quatrième trimestre après avoir atteint 3,43% au troisième trimestre 2014.

A l'issue de ces analyses, le Comité de politique monétaire a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Exploitation minière

SCANTOGO-MINES s'installe dans le Yoto

Etonam Sossou

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a inauguré le 06 mars 2015, l'usine de transformation du clinker de Sika-Condji dans la préfecture de Yoto. La cérémonie a eu lieu en présence des membres du directoire de Heidelberg Cement Group dont M. Daniel Gauthier. Cette usine a été construite en 28 mois contre 32 initialement annoncés lors de la pose de la première pierre le 25 avril 2012. Le clinker de la carrière de Tabligbo, qui fait partie des ressources naturelles du Togo, sera transformé dans cette usine par la filiale togolaise du cimentier allemand Heidelberg Cement Group, SCANTOGO-MINES.

L'usine couvre une superficie de

386.050m2 et est dotée d'une capacité de production de 5000Tonnes/j, pour un coût total d'environ cent quarante (140) milliards de francs CFA. Elle emploie cent quatre vingt deux permanents et génère millier d'emplois indirects.

Pour désenclaver l'usine une route de près de 11kms a été tracée entre le site et la ville de Tabligbo. La construction d'une voie ferrée longeant cette route est prévue dans l'ITIE, un mécanisme pour, d'une part promouvoir la transparence dans la gestion des ressources générées par l'exploitation des différentes ressources minières et d'autre part, permettre aux populations d'être mieux informées sur l'exploitation des ressources.



Une vue partielle de la nouvelle usine

Ceci dans le but d'éviter des conflits souvent occasionnés par l'exploitation des ressources minières. «Les services techniques de l'Etat veilleront, chacun en ce

qui concerne, la mise en œuvre stricte des mesures énoncées dans la convention de concession, l'étude de faisabilité et le protocole d'accord », a rassuré le ministre des mines et de l'énergie, Noupokou Dammipi.

Pour le bien-être des travailleurs de l'usine, une cité résidentielle a été construite à côté du site de production sur une superficie de 96.586M2. Elle comprend 102 villas allant de 4 chambres-salon à 2 chambres-salon. En outre cette cité est dotée d'une clinique, d'un hôtel de 16 chambres dont 2 suites, d'une agence bancaire, d'une supérette, d'un gymnase



Daniel Gauthier, Membre du directoire de Heidelberg Cement Group

omnisport, d'un terrain de football. La construction d'une piscine est prévue.

CIMTOGO a été fondée en 1969 par le gouvernement togolais et une entreprise privée Lambert FRERES et Cie. L'entreprise avait été créée dans le cadre d'un projet régional dénommé « Ciments de l'Afrique de l'Ouest » (CIMAO).

En 1996, la société est rachetée par l'entreprise norvégienne SCANCEM. Plus tard HEIDELBERG CEMENT deviendra le propriétaire de Scacem et de CIMTOGO S.A. Le groupe Heidelberg Cement est un

acteur historique dans la production du ciment dans la sous-région ouest-africaine et est présent dans près d'une quarantaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Le groupe est N°1 dans le monde pour les concassés et dans les quatre plus grands producteurs mondiaux de ciment. Outre SCANTOGO S.A et CIMTOGO qui est une unité de production de ciment, Heidelberg Cement possède au Togo une unité de production de granulats dénommée GRANUTOGO.

Départ volontaire à l'Etranger

La tendance chez les jeunes togolais est de revenir au pays

Si certains jeunes togolais partent encore à l'étranger, c'est pour revenir une fois leurs études achevées. Ils parient sur l'avenir de leur pays même si certains font encore le choix de l'exil et si la situation socio-économique n'est pas au beau fixe.

On a retenu l'image de comédiens et d'artistes togolais profitant des festivals pour rester en Europe. Représenteraient-ils l'exode d'une jeunesse en quête d'une vie meilleure ? En tout cas, ils sont le symbole de ceux qui sont contraints à faire des petits boulots loin de leurs aspirations. Le taux de chômage des jeunes atteint 50% au Togo. Pourtant, certains togolais tournent le dos au mythe européen pour s'en sortir dans leur pays.

«En Europe, les opportunités se ferment, en Afrique elles n'en manquent pas » Informaticien, Olivier Badu est fonctionnaire. Il a pu décrocher son poste dans l'aménagement du territoire grâce à son diplôme obtenu dans une école de la place.

pour rentrer dès qu'ils finissent leur cursus. Quand on a le moyen de faire des études, bien sûr». Et, de poursuivre : «En Europe, les opportunités se ferment, en Afrique elles n'en manquent pas. Chez nous, l'agriculture est en plein boom. La demande est très forte. Les jeunes peuvent profiter du développement du secteur immobilier et du BTP. Des appartements sont en construction en ville et sont destinés à la location. Et le tertiaire se développe.»

Le Togo peut compter sur sa jeunesse dynamique - la moitié de la population a moins de 24 ans - et il peut se vanter d'un niveau d'éducation élevé par rapport à d'autres pays de la sous région. L'enseignement primaire y est

publication de ses ouvrages avec une maison d'édition canadienne. A côté de ses activités littéraires, il enseigne l'anglais dans une école et s'est lancé dans l'entrepreneuriat. Avec un groupe d'amis, il a monté une PME spécialisée dans les nouvelles technologies. Ce domaine a de l'avenir au Togo. Selon lui : « Des togolais qui ont fait leurs études à l'étranger investissent dans ce secteur et veulent se partager le marché avec les multinationales qui s'installent dans le pays. Les centres de formations sont ouverts régulièrement. L'essor du téléphone portable et autres technologies en Afrique est une grande chance pour nous. Les jeunes commencent à le comprendre. Même si ça reste un territoire relativement inexploré. »

Les mentalités sont en train de changer

«Je pense que dans cinq ans on verra le résultat de ce qu'on est en train de construire maintenant. On verra émerger une véritable classe moyenne. Il faut dire que la plupart des jeunes veut toujours étudier à l'étranger. Ils savent qu'ils multiplient leurs chances d'être recrutés ici par des chefs d'entreprise qui eux-mêmes ont fait leurs études à l'étranger et font plus de confiance à l'enseignement des universités européennes. Mais les mentalités sont en train de changer. Nous savons tous qu'il y a une crise en Europe, l'avenir est ici.»

Si l'avenir s'annonce radieux, les jeunes ont encore de nombreux défis à relever, comme faire reculer le Sida, les problèmes de corruption et les difficultés économiques. Un tiers des habitants n'a pas accès à l'eau potable et à l'électricité. Une personne sur quatre vit avec moins d'1 euro par jour.



Selon lui, les jeunes commencent à voir les avantages de rester au Togo : « En ce moment, la tendance est de faire ses études ici. Il y a plein de nouvelles universités ou filières universitaires. Et d'autres seront construites. Sinon, ils partent étudier en Europe

obligatoire et gratuite, certaines écoles sont bilingues. Un atout non négligeable dont, Gérard a profité.

Ce togolais rentre à peine d'un stage en France. Cet écrivain naissant y est allé pour muscler sa prose et est en pourparlers pour la

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°323 DE LOTO KADOO DU 27 FEVRIER 2014

Merci de nous retrouver ce vendredi 06 Mars 2015, pour prendre part au tirage de Loto Kadoo qui porte le N°324.

Lors du tirage précédent, c'est à **ATAKPAME, BADOU, ADETA, ANEHO et LOME** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

Un parieur basé à **ATAKPAME** a remporté la somme de **600.000F CFA** auprès de l'opérateur **20029**.

La ville de **BADOU** s'est démarquée par un gros lot de **1.500.000F CFA** remporté sur le point de vente **2154**.

**ADETA**, c'est un lot de **750.000F CFA** qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur **40126**.

**A LOME**, il est dénombré un lot de **500.000F CFA**, un super gros lot de **2.500.000F CFA** et super gros lot de **3.750.000F CFA** gagnés sur les points de vente **5814, 50336 et 70235**.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°324 de Loto Kadoo du Vendredi 06 Mars 2015

Numéro de base

13 84 39 70 14

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 734 de Lotto Diamant du lundi 09 Mars 2015

Numéro de base

\*\* \*\* \*\* \*\* \*\*

# TOGO CELLULAIRE

**3G**  
HAUT DÉBIT



**DÉCOUVRIR CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT**  
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



## NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



**LE LEADER**

service client:888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2008

